



DESCRIPTION DE FORMATION OFFERTE À L'ADOQ

Conseiller et accompagner les enseignants dans la mise en œuvre de stratégies d'enseignement favorables à la réussite des élèves à risque ou en difficulté d'apprentissage

1. Mots-clés :

Rôle-conseil, accompagnement, optimisation du service à l'élève, leadership professionnel, collaboration interprofessionnelle

2. Objectifs de la formation :

Au terme de la formation, vous serez en mesure de répondre à la question générale suivante :

- Quels sont les rôles de l'orthopédagogue au regard de ceux des enseignants-ressources (ER) et des enseignants titulaires (ET) de la classe ?

Plus spécifiquement, vous trouverez des pistes de réponses et de réflexion au regard des volets de collaboration et de gestion de la ressource suivants :

- **De quelles façons puis-je conseiller et informer** les acteurs concernés (ER et ET) sur les conditions optimales pour favoriser l'apprentissage des apprenants à risque ou en difficulté ?
- **Comment peut-on planifier** les services en fonction des besoins des apprenants, des contraintes organisationnelles et des ressources du milieu, notamment en vue d'une concertation accrue ?

3. Description de la formation :

L'orthopédagogue joue un rôle primordial dans le soutien des élèves à risque ou en difficulté d'apprentissage. Toutefois, les besoins sont grandissants dans le milieu scolaire. Cela amène une réflexion sur le rôle et les fonctions des acteurs qui interviennent auprès de ces derniers. Comment circonscrire son champ d'action tout en l'inscrivant dans la continuité éducative des interventions réalisées en classe ? Comment identifier et mobiliser ses ressources professionnelles au profit d'une vision commune ? L'orthopédagogue détient une expertise qui mérite d'être partagée, outre les connaissances spécifiques qu'il possède, il lui est possible de partager la vision et les valeurs qui l'animent. Cette formation se veut un temps d'arrêt pour réfléchir ensemble aux défis que pose le soutien aux élèves et le transfert des connaissances actuelles sur le sujet comme levier possible pour une concertation et une cohésion accrue des divers acteurs scolaires. Il s'agit aussi de préciser comment l'orthopédagogue peut exercer un leadership pédagogique auprès de ses collègues en contribuant activement à la réflexion commune au sein de l'équipe-école.

4. Ordre d'enseignement visé :

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Préscolaire | <input checked="" type="checkbox"/> Primaire |
| <input checked="" type="checkbox"/> Secondaire | <input type="checkbox"/> Postsecondaire |

DÉVELOPPEMENT PROFESSIONNEL 2020-2021

5. Degré de difficulté :

- Novice
- Intermédiaire
- Avancé

6. Modalité :

- Présentiel
- Non-présentiel (synchrone)
- Non-présentiel (asynchrone)

7. Rencontre(s) :

- 1) Pour les orthopédagogues
du **primaire** : 9 h à 12 h
16 avril 2021
- 2) Pour les orthopédagogues
du **secondaire** : 9 h à 12 h
30 avril 2021

Contenus abordés :

- État des lieux dans sa pratique, défis rencontrés et situation souhaitée
 - Rôle-conseil et types d'accompagnement
 - Défis de la collaboration interprofessionnelle : division du travail éducatif et arrimage
 - Ressources internes et externes disponibles
 - Leadership pédagogique
- * Les thèmes seront abordés au regard de la réalité propre à chacun des ordres d'enseignement.

8. Formatrice :

Nancy Granger
Professeure
Université de Sherbrooke

Nancy Granger est professeure au département de Gestion de l'éducation et de la formation à l'Université de Sherbrooke. Elle est aussi coresponsable du DESS et du microprogramme de 2^e cycle en conseilance pédagogique. Ses recherches portent sur les dispositifs d'accompagnement en milieu scolaire et les stratégies pédagogiques innovantes en contexte inclusif telles que le coenseignement ainsi que les rôles et fonctions des enseignants-ressources en soutien aux enseignants de la classe. Enseignante de carrière et chercheuse qui privilégie le partenariat en milieu scolaire, elle s'intéresse à la dimension systémique que présuppose ce type de collaboration entre les acteurs scolaires. La mise en oeuvre de nouvelles modalités de division du travail éducatif au sein de l'école et les besoins de formation que ces nouvelles fonctions génèrent font partie de ses intérêts de recherche.

9. Frais d'inscription :

Ces tarifs couvrent les frais pour le ½ jour de formation choisi (primaire ou secondaire). Taxes en sus.

| | | |
|-------------------|----------------------------------|---------------|
| Membre | Régulier | 85 \$ |
| | Étudiant/retraité/congé parental | 45 \$ |
| Non membre | Régulier | 145 \$ |
| | Étudiant/retraité/congé parental | 75 \$ |